



Rédaction et Édition : Mairie de Pencran



## SOMMAIRE

### LA MAIRIE COMMUNIQUE

- . ETAT CIVIL
- . URBANISME
- . RAPPELS DU MAIRE
- VIE MUNICIPALE
- . ALSH
- . CCAS
- . NAISSANCE A PENCRAN
- . DECES de la DOYENNE
- VIE ASSOCIATIVE
- . USP
- . CLUB DES AINES
- . APE
- VIE DES ENTREPRISES
- DIVERS
- ECOLE
- LE SAVIEZ-VOUS ?



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### ETAT CIVIL

**Naissances :** Amel HEDDADI, 9 rue Xavier Grall, née le 2 avril 2009  
 Eléa BERTHÉLÉ, 19 rue des Cerisiers, née le 2 avril 2009  
 Nathan LANGLAIS, 20 rue des Cerisiers, né le 8 avril 2009  
 Simon LE MOING- -REPECAUD, 6 rue des Châtaigniers, né le 11 avril 2009

**Inhumations :** Alice PORHEL, 97 ans, 7 rue Anatole Le Braz, décédée le 13 avril 2009  
 Christine CABON, 80 ans, Saint-Urbain, décédée le 16 avril 2009

### URBANISME

#### Déclarations préalables de travaux accordées :

RIVOALEN Hervé, 2 impasse des Frênes, abri de jardin  
 JAOUEN Yann, 12 rue des Bruyères, abri de jardin  
 BLEAS Frédéric, 2 rue des Cerisiers, clôture et abri de jardin  
 ARNAUD Philippe, 4 rue des Cerisiers, clôture et abri de jardin  
 LE JEUNE Éric, 23 rue des Bruyères, clôture  
 RICHOU Michel, 11 rue des Chênes, clôture  
 GOURIOU Louis, 8 impasse des Roitelets, clôture  
 LE CORRE Dominique, 8 rue des Bruyères, clôture  
 URCUN Patricia, 5 impasse des Hêtres, abri de jardin



Amel Heddadi est venue au monde à Pencran

### PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Le mardi et jeudi : de 14h à 18h

Reçoit sur rendez-vous :

Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 11h

Permanence des adjoints :

**Lucien VIGOUROUX :**

Présent : Lundi, mardi, jeudi, vendredi

**Chantal GOUEZ :**

**Enfance & Jeunesse :** sur RDV

**Roseline EMILY :**

**CCAS – Informations :** sur RDV

Pour faire une reconnaissance anticipée de votre enfant à naître, il est préférable de prendre RDV avec le secrétariat car la présence de l'Officier d'État Civil est nécessaire pour signer l'acte.

### Rappels du Maire

#### sur la sécurité, les dégradations et sur les déclarations de travaux.

#### La sécurité :

Les adjoints, les conseillers municipaux et moi-même sommes régulièrement interpellés au sujet de la vitesse excessive des véhicules dans les lotissements ainsi que sur le réseau communal. La sécurité étant l'affaire de tous, chacun d'entre nous se doit : - de respecter les 30 km/h en lotissement (même les résidents) - de respecter les 50 km/h en agglomération - de respecter les 70 km/h en zones sensibles - de respecter les 90 km/h sur les voies communales.

#### Les dégradations :

Depuis quelques temps, les bâtiments communaux font l'objet de dégradations. A chaque dégradation, la municipalité porte plainte auprès de la gendarmerie qui enquête pour rechercher le ou les casseurs qui, une fois découverts, doivent s'acquitter de la totalité du préjudice.

#### Les déclarations de travaux :

Nouveau rappel pour les travaux d'aménagements extérieurs, de clôtures, de pose d'abris de jardin. Avant d'effectuer ces travaux sur votre propriété, vous devez dans un premier temps, remplir une demande et la déposer en mairie une fois remplie.

Pour ces travaux, vous devez vous référer aux cahiers des charges pour les lotissements ou au règlement du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) pour les autres secteurs. La conduite à suivre étant :

- ① Vous procurer un formulaire vierge en mairie.
- ② Déposer en mairie le formulaire dûment rempli.
- ③ **Attendre** l'accord des services instructeurs, mairie, DDEAF.
- ④ Si accord ou si avis favorable, effectuer des travaux.
- ⑤ Si refus ou si avis défavorable, vous devez reformuler une demande en modifiant les points qui ont motivé le refus.

*Aucun aménagement ne peut donc être effectué sans avoir reçu l'accord préalable.*

Jean CRENN

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

☎ 02 98 85 04 42

Site internet : pencran.fr

E-Mail : mairie.pencran@wanadoo.fr

N'hésitez pas à faire vos réservations et vos modifications de cantine et de garderie par internet : [mairie.pencran@wanadoo.fr](mailto:mairie.pencran@wanadoo.fr)

Les vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai étant fériés, la collecte des ordures ménagères sera effectuée les lundis 4 et 11 mai à partir de 5 heures.

**L'ALSH de Pencran** a ouvert ses portes depuis le 1<sup>er</sup> avril. Gwenaëlle VERDON, la directrice, a accepté de répondre à quelques questions (pas trop indiscretes) pour se présenter aux habitants de la commune.



## Qui es tu Gwenaëlle ?

Je me nomme Gwenaëlle VERDON et j'ai 32 ans. Et cela fait maintenant 3 ans que je suis en Bretagne, arrivant de la banlieue parisienne où j'ai fait mes études.

## Et quelles furent ces études ?

D'abord des études universitaires en histoire pendant deux ans et parallèlement, une formation au BAFA dès mes dix-huit ans. Le mercredi et les vacances scolaires, en plus de la fac, j'étais donc animatrice dans un centre de loisirs pendant quatre ans.

## Et tu as choisi de poursuivre plutôt dans cette voie ?

De contrat en contrat, j'ai décidé de passer le BAFA fin 2000. J'ai effectué mes stages pratiques chez les PEP (pupilles de l'enseignement public) en 2001, en étant chargée notamment de la sécurité et de l'encadrement des classes de découvertes. Je précise à cette occasion que j'ai aussi l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours). Puis dès l'été 2001, j'ai pu diriger des colonies de vacances de 20 à 100 enfants de 4 à 17 ans. Mais dans cette branche les emplois sont plutôt précaires.

En Bretagne depuis 2005, parallèlement à ces CDD de direction et ou d'animation, j'occupe un emploi d'AVS (aide vie scolaire) pour des enfants ou adolescents handicapés, emploi précaire puisqu'il est renouvelable chaque année et ce, pour 6 ans maximum.

## Et qu'est-ce que tu préfères ?

Pouvoir concilier le travail d'animation et de direction est forcément un plus. Cela permet d'élaborer un vrai projet éducatif et d'être le décisionnaire. C'est ce qui est le plus intéressant. C'est pourquoi depuis plusieurs mois pour ne pas dire années, je cherchais un emploi de cette nature.

## Et tu l'as trouvé à Pencran. Mais comment ?

Par la plus simple des méthodes : l'ANPE. Sur leur site Internet, une petite annonce signifiait que la commune de Pencran associée à la MPT de Landerneau cherchait une directrice pour un ALSH qui devait s'ouvrir au printemps 2009.

## Et cela ne t'a pas fait peur de t'occuper d'un centre qui ouvrait, d'essayer les plâtres en quelque sorte ?

Disons que c'était un vrai challenge, mais peur non. D'abord, il est parfois désagréable de se mettre dans les chaussons des autres, c'est-à-dire de remplacer quelqu'un et de devoir souvent s'adapter à ce qui existe déjà avant d'imprimer sa personnalité et de mettre en place des projets. Ce qui était excitant à Pencran, c'était d'être là à la créa-

tion du centre. De plus, il s'agissait d'un petit centre (16 enfants), et le diplôme du BAFA suffit, en sachant que dans ce cas-là on fait, évidemment, beaucoup plus d'animation que de direction.

## Parce que tu n'aurais pas pu diriger un grand centre ?

Non, au-delà de 80 enfants, il faut un diplôme supérieur. Ceci dit, je ne veux pas rester sur les acquis et envisage de progresser par le biais de formations, même si la dimension du centre ne me l'impose pas.

## Le centre a ouvert le 1<sup>er</sup> avril et les vacances de printemps. Peux-tu faire, déjà une sorte de bilan de ce premier mois ?

Eh bien cela s'est très bien passé ! Les enfants sont très agréables et sympathiques entre eux. En fait le plus compliqué avec un petit groupe est de jongler avec l'écart d'âge. On ne fait pas forcément les mêmes choses et de la même manière à quatre ans qu'à dix ans. Mais, comme je le répète, les enfants étaient très sympas entre eux et on a pu, par exemple, adapter des règles en fonction de l'âge et tous les enfants ont pu jouer à un même jeu.

## Et pour ce nouveau centre de Pencran, as-tu des projets ?

Je ne peux pas être précise à long terme, et je rappelle que les enfants sont partie prenante dans ces projets aussi. On ne fait pas ce qu'ils ne veulent pas faire. Mais on peut aussi faire en sorte qu'ils en aient envie.

Sinon, à court terme, j'ai prévu de fabriquer un jeu de société géant. Puis nous inviterons un groupe de Landerneau pour venir jouer avec nous.

Une « après-midi pyjama » est prévue aussi lorsque, à notre tour, nous nous rendrons à Landerneau. Comme les ados qui font quelques fois des soirées pyjamas, nous organiserons des animations style batailles de polochons...

Une sortie « accrobranche » est prévue en mai à Carhaix, en partenariat avec Landerneau pour partager les frais de transport.

Sinon, pour ce qui est du projet pédagogique en lui-même, je tiens à dire que ce n'est pas un document secret et que tout parent qui souhaite le consulter ou obtenir une copie, peut en faire la demande à la mairie ou venir me le demander directement. Il est en accès libre.



## Prochaines sorties :

Le 13 mai : « accrobranche » à Carhaix

Le 20 mai : sortie « pyjama » à Landerneau.

**A partir du 28 avril, les demandes de passeports ne seront plus traitées en mairie de Pencran. Il faudra désormais s'adresser aux mairies équipées d'une station biométrique. La plus proche est la mairie de Landerneau.**



**Les Elections Européennes auront lieu le dimanche 7 juin 2009. Le bureau de vote sera ouvert à la salle polyvalente de 8h à 18h.**

## Recensement des jeunes – parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes **nés en mai 1993** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le dernier jour du trimestre d'anniversaire. Se munir du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

## DATES A RETENIR

**8 mai** : Avec les pompiers pour le souffle : passage des VTTistes entre 9h15 et 10h30 sur la VC1.

**17 mai** : ECOLE/APE – randonnée « la pencranaise » à partir de 9h au départ de la salle de sports

**17 mai** : Dernière journée de championnat séniors à domicile. Entrée des pré-débutants et débutants sur le terrain avec les joueurs.

**29 mai** : USP – Assemblée générale à 18h30 à la salle polyvalente.

**1<sup>er</sup> juin** : SENTIERS DE PENCAN – randonnée, inscriptions à la salle polyvalente dès 13h30.

**6 juin** : La fête de l'USP : Trifoot et Ramaya's Day.

# VIE DE LA COMMUNE

## C.C.A.S.

Le C.C.A.S. de Pencran s'est réuni le mardi 31 mars sous la présidence de Jean CRENN, Maire.

Les comptes administratifs de l'année 2008 et le budget prévisionnel 2009 ont été approuvés à l'unanimité. Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 7 200 € et en investissement à 11 200 €.

La convention permettant aux Pencranais de bénéficier des services de l'épicerie sociale «la boutique Ar Stalg» de Landerneau est renouvelée pour une durée de 3 ans.

Nous rappelons que toute personne désirant se renseigner sur les modalités d'approvisionnement à la boutique doit s'adresser au C.C.A.S. de Landerneau ☎ 02 98 85 43 03.

## Une naissance à Pencran

Le 2 avril 2009 la petite Amel HEDDADI a vu le jour au domicile de ses parents. Louisanne HEDDADI, présidente des parents d'élèves de l'école de Pencran, sentant la naissance très proche de son bébé n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité comme elle l'avait prévu. Le travail d'accouchement qui s'est effectué rapidement ne lui a pas permis de quitter le domicile aussi avec l'aide de son époux Amar, elle a mis au monde une admirable petite fille prénommée Amel. Les pompiers et le SAMU en arrivant au n° 9 rue Xavier Grall, n'ont eu qu'à constater la naissance. Toute l'équipe a pris en charge la maman et son bébé qui se portaient bien, pour les transférer à la maternité.

C'est ainsi que le secrétariat de mairie, faute d'habitude, a dû revoir la procédure d'inscription d'une naissance pour enregistrer celle

d'Amel ; le dernier enregistrement était celui de Gaëtan GAYET né le 11 janvier 2001.

Longue vie à Amel ainsi qu'à Eléa, Nathan et Simon, nés le même mois et félicitations à leurs parents !



Amel entourée de sa famille



## Décès de notre doyenne

Madame Alice PORHEL, doyenne des Pencranais, est décédée le 13 avril 2009 à l'âge de 97 ans à la maison de retraite de Landivisiau. Née à Tréfléz le 31 octobre 1911, elle avait vécu durant 30 ans chez ses enfants M. et Mme PELICAN, 7 rue Anatole Le Braz.

## Aide à domicile et aide à la famille

Contactez Annie CLOAREC, local ADMR  
ZA de Lannuzel - DIRINON ☎ : 02 98 07 34 85

Téléassistance (plus jamais seul(e))

Contactez Claude KERDRAON ☎ : 02 98 85 12 26



# VIE ASSOCIATIVE

## USP

### L'équipe du mois : Les Benjamins



Les 12 Benjamins sont encadrés par Stéphane MADEC et Sébastien GOUEREC. Ces joueurs qui évoluent ensemble depuis les débutants pour la plupart, s'entraînent tous les mercredis de 18h à 19h30. Après une très belle première phase de saison où ils terminent à la deuxième place leur assurant une montée au niveau supérieur, ils affrontent désormais les bonnes équipes du secteur.

Pour cette fin de saison, ils s'attacheront à coup sûr à bien figurer dans les tournois pour représenter l'USP !

Sur la photo, les benjamins sont vêtus d'un nouveau jeu de maillots offert par SHOPI Landerneau.

### La journée du 6 Juin : Tri Foot et Ramaya's Day :

10h30 - 17h : Tournoi Tri Foot

17h : Grande photo de famille de l'US Pencran

17h15 : Démonstrations - Matchs École de Football

18h : The Big Match " Parents - Dirigeants Jeunes "

19h30 : Apéritif et Repas (Feuilles d'inscription au terrain)

Venez nombreux fêter la fin de saison dans la grande famille de l'US Pencran.

### 28 mars 2009 : Plateau débutants à Pencran :

Ce jour là, les futures vedettes du football breton s'étaient données rendez-vous à Pencran pour s'affronter dans des jeux et lors de rencontres amicales, sous l'œil vigilant de Lionel BIAN qui dirige ces jeunes pousses d'une main de maître.



# VIE ASSOCIATIVE

## COMMUNIQUE

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas a mis en place une dotation en bons pour « Une entrée gratuite à Aqualorn » à destination des **associations sportives** du territoire dans le cadre de l'organisation d'une manifestation exceptionnelle (loto, kermesse, autre...). Elles doivent en faire la demande un mois avant la date de l'évènement par courrier adressé à Aqualorn, Rue de St Ernel – LANDERNEAU. Cette demande doit préciser le lieu, la date et la nature de l'évènement. La dotation est de 5 entrées gratuites par année civile et par association.



## CLUB DES AINES

Le 25 mars 2009, lors du concours départemental de dominos, à Lilia-Plouguerneau, l'équipe MÉAR-POSTEC a brillamment défendu les couleurs de Pencran en terminant 4<sup>ème</sup> ex-æquo avec d'autres équipes. Souhaitons la même réussite à nos pétanqueurs pour la qualification du secteur de Plouédern le jeudi 28 mai et ensuite, peut-être, pour la finale départementale à Gouesnou le mercredi 10 juin !

Pour l'assemblée générale des Aînés Ruraux du Finistère du mercredi 8 avril à Châteaulin, le Club des Aînés de Pencran a été représenté par le président Louis TOURBOT et la secrétaire Suzanne LACROIX. L'assemblée a réuni plus de 600 personnes avec la présence de Madame Raymonde GARREAU, présidente de la fédération nationale des Aînés Ruraux.

Le challenge de printemps pour les activités du club aura lieu du 28 avril au 26 mai. La sortie commune des clubs Irvillac-Pencran aura lieu le vendredi 15 mai : visite de la Côte des Légendes (entre autres le village rénové de Ménéham à Kerlouan) puis croisière sur les Abers au départ de Perros à Plouguerneau. Inscriptions au club le mardi ou auprès des responsables ou par téléphone

☎ 02 98 21 88 33 (Suzanne LACROIX) ou ☎ 02 98 85 23 92 (Yvette GOASCOZ) avant le 5 mai. Paiement à l'inscription (40 €) de préférence par chèque à l'ordre du « Club des Aînés » Pencran.

## APE

**Le dimanche 17 mai**, l'association des parents d'élèves organise une randonnée qui empruntera les sentiers de Pencran. Départ à partir de 9h à la salle des sports. Quatre circuits d'environ 4, 7, 11 et 17 km seront à votre disposition. Un circuit ludique et encadré sera proposé pour les plus jeunes, permettant ainsi aux parents de profiter des sentiers les plus longs, s'ils le souhaitent. Le départ des enfants est prévu vers 10h, mais leur accueil à la salle des sports pourra se faire dès le départ de leurs parents.

Pour cela nous lançons de nouveau **un appel aux bénévoles** pour encadrer le circuit des plus jeunes (merci d'avance pour votre aide). A l'issue de cette randonnée, un apéritif sera offert par l'association des parents d'élèves et vous pourrez vous restaurer sur place.

*Le droit d'inscription, y compris la restauration, est de 8 € pour les adultes et de 4 € pour les enfants.*

*Le droit d'inscription sans la restauration est de 5 € pour les adultes.*

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :

☎ 02 98 21 49 91.

# VIE DES ENTREPRISES

## LES DELICES DE KERBALANEC

Stéphane et Fabrice TOURBOT vous invitent à leurs « portes ouvertes » le samedi 9 mai 2009 de 10h à 18h à Kerbalanec – Pencran. ☎ 06 80 23 02 32 ou 02 98 85 29 05.

Il sera possible de goûter à **tous les produits de charcuterie et de boucherie** proposés à la vente.

Suite au succès de l'an passé, un marché de **producteurs qui vendent directement aux consommateurs** sera présent sur le site : produits laitiers, foie gras, fruits rouges, vin de Bordeaux et de Champagne, truites fumées, oignons rosés, légumes de saison, crêpes, champignons pleurotes, volailles, fruits de mer...

De plus, tous les jeudis de juillet et août 2009, ils organisent un marché d'une quinzaine de producteurs sur leur ferme.



# DIVERS

## DON DU SANG



Lydia LE NER et François KEREBEL de Pencran ont reçu un diplôme pour leur 25<sup>ème</sup> don du sang lors de l'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Landerneau et sa région le 27 mars dernier à la salle de Keranden à Landerneau.

## RSA – Le Revenu de Solidarité Active

sera effectif au 1<sup>er</sup> juin 2009

1 – Si vous bénéficiez du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) ou de l'API (Allocation de Parent Isolé), vous n'avez **aucune démarche** à faire. Le RSA remplacera automatiquement le RMI ou l'API.

2 – Si vos revenus d'activité sont modestes, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) met à votre disposition des accueils spécifiques destinés au RSA. Elle organise des réunions d'information tous les **lundis** du 20 avril au 25 mai à 10h et 18h ; de plus une simulation de vos droits peut être réalisée sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr). Pour vous aider, des permanences ont lieu les mêmes lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h à l'adresse suivante :

Maison des Services Publics – 59, Rue de Brest – LANDERNEAU.

Munissez-vous de tous vos justificatifs de revenus et de situation.

Informations sur le RSA par téléphone, **un seul numéro : 3939**



## PETITES ANNONCES

**ERDF et GrDF** recrutent des jeunes qui veulent se former par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation. Toutes nos offres sont en ligne sur les sites [www.edfreclute.com](http://www.edfreclute.com) à la rubrique "Nous rejoindre" [www.gdfsuez.com](http://www.gdfsuez.com) à la rubrique "recrutement". Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous connecter sur le site : [recrutements-direction-des-operations-ouest@erdf-grdf.fr](mailto:recrutements-direction-des-operations-ouest@erdf-grdf.fr)

**CHERCHE** modèle pour BP coiffure les 15, 16 et 17 juin, coupe homme transformation, coupe femme transformation et femme pour permanente et couleur. (☎ 02 98 85 23 07).

**La Maison Familiale de l'Iroise** à Saint Renan organise le vendredi 15 mai 2009, de 16 à 19 heures, une soirée d'information sur les formations en alternance : services aux personnes, sur les préparations aux concours paramédicaux et sociaux. Nous recevons les familles sur rendez-vous : (☎ 02 98 84 21 58).

**Couple de fonctionnaires recherche** sur Pencran ou ses environs, une maison en location (4 chambres, ± 600 €) (☎ 06 25 04 02 27 ou 09 63 20 82 56).

# ECOLE

## Les petites sections en vadrouille chez Marcel MEAR



Jeudi 24 avril, en compagnie de Marie leur maîtresse, de Sylvie, et de mamans volontaires, **les enfants de petite section de Pencran** se sont rendus au potager de **Marcel MEAR**, qui pour l'occasion avait appelé d'autres membres du club des aînés pour le seconder dans cette rude tâche d'apprendre aux petits les rudiments du jardinage.

Repiquer des semis de laitues et de feuilles de chêne, planter des pommes de terre, arroser. Les enfants ont adoré et en redemandent. Le soir même, certains toutefois s'étonnent : « Pourquoi les salades n'ont-elles pas déjà poussé ? » « Et les pommes de terre, on ne les voit toujours pas ? » Les légumes seraient-ils fainéants cette année ?

Marcel MEAR est devenu un véritable héros communal aux yeux des enfants qui réclament à leurs parents de klaxonner en passant devant chez lui pour lui dire bonjour quand il travaille dans son jardin (et il y est souvent !). Les petites sections, et la municipalité avec eux, remercient donc comme il se doit, Marcel MEAR et son équipe du jour : Dédé, Edmond et Michel.



De droite à gauche : Marcel, Dédé, Michel et Edmond

## Land art à l'école de Pencran

Le 23 mars dernier, les enfants de petite section se sont initiés au land art dans la cour de l'école. Anna Marie Cadoudal, une artiste déjà rencontrée en décembre à l'arboretum du Poërop à Huelgoat est venue passer la journée avec eux. Les enfants y ont pris beaucoup de plaisir et cela a donné un joli résultat !

Donc, si un enfant de quatre ans vous parle de «*land art*», ce n'est pas un gros mot, mais une pratique artistique caractérisée par un travail sur et dans notre environnement.

De futurs artistes en perspective !!!



## 1789 - 2009 : Il y a 220 ans : Les prémices de la Révolution en Bretagne et à Pencran



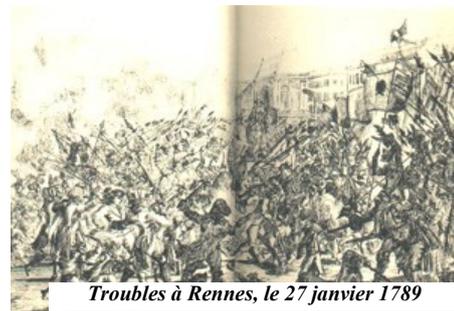
Louis XVI

### Une coïncidence de plusieurs crises frappe la France.

La France de Louis XVI est en crise. **Une crise financière** : L'Etat vit au-dessus de ses moyens et le déficit s'accroît. Réduire les inégalités fiscales devient urgent, mais les nobles et les religieux qui ne payent pas l'impôt, refusent toutes les réformes. **Une crise politique et sociale** : L'inégalité de la société d'ordres (clergé, noblesse, Tiers Etat), apparaît de plus en plus insupportable à la bourgeoisie. **Une crise économique enfin** : textile, viticulture, mauvaises récoltes de céréales.

### La convocation des Etats généraux provoque des tensions en Bretagne.

En 1788, Louis XVI se résout à **convoquer les Etats généraux** (ce qui n'avait pas été fait depuis 1614), qui comportent 3 chambres : le clergé (2 % de la population), la noblesse (2 %) et le Tiers état (96 %), chacune avec le même nombre de députés et ne disposant que d'une voix. Cette annonce lance de vives discussions dans toute la France et **en Bretagne, la lutte entre nobles traditionnalistes et bourgeois réformateurs est très vive**. En décembre 1788, le Tiers état obtient que le nombre de ses représentants soit égal à celui des deux autres ordres réunis. Mais ce n'est qu'une demi-victoire tant que l'on vote par ordre. La tension atteint son paroxysme le 27 janvier 1789. Une manifestation organisée par la noblesse, à Rennes, tourne à l'affrontement avec les étudiants bourgeois et provoque une soixantaine de blessés et trois morts.



Troubles à Rennes, le 27 janvier 1789

### La Bretagne connaît une forte crise économique et sociale.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, **la pauvreté et le chômage augmentent** de façon alarmante. Les années 1783-1785 sont marquées par 3 années consécutives de mauvaises récoltes. En 1785, une grande sécheresse affecta la province : entre mars et septembre, il ne tombe pratiquement pas une goutte d'eau, sauf quelques orages en juin. Nombre de paysans, faute de pouvoir se procurer des fourrages, voient périr leurs bestiaux. En 1787, après de bonnes récoltes de froment, des pluies catastrophiques détruisent les autres cultures. L'année suivante, la récolte est moyenne alors qu'on constate une montée en flèche de tous les prix des grains. De plus, les marchands anglais en achètent d'importantes cargaisons provoquant hausse des prix et peur de manquer. Des désordres éclatent à Paimpol, Roscoff, Lamballe... Des cargaisons sont pillées. Au mois d'août 1787, des troubles se multiplient à Vannes, Auray... **L'exaspération est à son comble** contre les grands propriétaires et les nobles accusés de s'enrichir sur le dos de la misère populaire.

### La rédaction des cahiers de doléances et l'élection des députés.

En Bretagne les ordres privilégiés (noblesse, haut clergé) ont refusé le doublement du nombre de députés du Tiers état. La Bretagne aura donc 44 députés du tiers état, 22 députés du clergé (bas-clergé uniquement) et **aucun de la noblesse**. Les paroisses rurales ne rédigeaient qu'un unique cahier pour l'ensemble de leurs habitants. Toutefois, certaines trêves paroissiales ont rédigé un cahier distinct de celui de la paroisse mère, Pencran (trêve de Ploudiry) par exemple. Les villes tenaient, en premier lieu, des assemblées de métiers.

### Les élections à Landerneau

Le dimanche 29 mars 1789, les 22 corporations landernéennes tiennent leurs assemblées de métiers. Peu d'entre elles formulèrent des doléances et se contentèrent de recopier un modèle fourni avec leur convocation. Leurs députés se présentèrent le 31 mars suivant à l'assemblée générale de la ville. Il s'agissait là de rédiger un cahier de doléances commun et d'élire les députés qui représenteraient la ville au siège de la sénéchaussée à Lesneven, le 1<sup>er</sup> avril. Landerneau, simple sénéchaussée seigneuriale dépendait à ce titre de la sénéchaussée royale de Lesneven. A l'époque, la ville compte 3 921 habitants : 2 219 pour la paroisse de Saint Houardon, 899 dans celle de Saint Thomas et 803 dans celle de Saint Julien.



Le Réveil matin, café de Landerneau en 1789

### Le cahier de doléances de Landerneau.

Le cahier de doléances de la ville ne reprendra pas l'ensemble des doléances des corporations et surtout des paysans, les rédacteurs «bourgeois» de ce cahier ayant privilégié la défense de leurs intérêts. Ils méprisent les paysans et craignent que ceux-ci n'occupent une grande place aux Etats généraux, du fait qu'ils représentent plus de 80 % de la population. Ils demandent d'ailleurs en préambule que *«le nombre des électeurs de la classe des fermiers et laboureurs soit réduit à la moitié de ceux des autres classes de citoyens du Tiers état du royaume»*, car les connaissances *«des négociants, fabricants, armateurs, financiers seront nécessairement toujours plus étendues que celles des fermiers et des laboureurs»* dont *«l'éducation et les travaux continuels ne permettent pas de s'instruire et de s'occuper des grands intérêts du royaume»*. En outre, ce cahier réclame une constitution pour le royaume, l'égalité devant la loi et les emplois, etc.

### Le cahier de doléances de Pencran

Le cahier de Pencran fut copié, pour l'essentiel, sur un modèle inspiré par la bourgeoisie de Lesneven. Les seuls signataires présents sont 21 hommes majeurs (25 ans) et payant l'impôt. Le texte reflète le respect et la ferveur royale (*«Nous prions Sa majesté ...»*) et ne comporte que 9 articles. Le 1<sup>er</sup> est régionaliste (*«conserver à la province Bretagne ses droits, immunités, libertés, franchises et privilèges, suivant le contrat de la duchesse Anne...»*). 2 réclament l'égalité face aux privilèges (*«la contribution générale de tous les impôts sans exception entre tous les ordres de l'Etat»*) - *«convertir la corvée aux grands chemins en une imposition payable par tous les sujets du roi»*). 2 articles s'élèvent contre les droits féodaux et seigneuriaux (*«supprimer les droits de franc-fief, et les tailles et fouages»*) - *«permettre aux vassaux d'acquérir le droit de suite de moulin, à un prix qui sera fixé aux Etats Généraux»*). 3 autres protestent contre divers abus (*«réformer les abus qui tournent à l'oppression du peuple et des cultivateurs»*) - *«exempter de loger ou de charroyer les soldats»* - *«rendre public le tarif des droits de justice, greffe, contrôle...»*). Un est plus inattendu, compte tenu des aptitudes et des orientations du terroir de Pencran (*«accorder des exemptions pécuniaires à ceux qui feront des défrichements, des dessèchements ou des plantations»*).

Les signatures sont illisibles pour certaines et manifestement guidées pour d'autres, autonomes pour neuf d'entre elles. Ceci témoigne de l'illettrisme et de l'analphabétisme très importants à l'époque et pose le problème de la maturité politique de ces futurs citoyens. Les deux délégués, porteurs de ce texte à Lesneven pour y constituer le cahier commun et y élire les députés de la sénéchaussée seront Jérôme Le Faou premier signataire du cahier et Gabriel Mobian qui n'a pas signé.

**Source** : Joël Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons. - Cahiers des charges et Doléances de la ville de Landerneau*, (dir. Paul Jarry) - Travail de M. Jaffré, *Bulletin municipal de Pencran*, décembre 1994